

● ● ● *Le Coq Doré*



Bulletin Municipal

Commune de Neuville-en-Argonne



N° 1

2024

SOMMAIRE

- 3 LE MOT DU MAIRE
- 4 DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
- 6 BUDGET
- 8 TRAVAUX ET PROJETS
- 10 LA FORÊT
- 12 LA COMMUNE AU FIL DES MOIS
- 16 VIE DES ÉCOLIERS ET COLLÉGIENS
- 18 HISTOIRE ET PATRIMOINE DE LA COMMUNE
- 20 PRÉSENTATION DU SITE INTERNET DE LA COMMUNE
- 21 LES ASSOCIATIONS COMMUNALES
- 24 QUELQUES COMMISSIONS COMMUNALES
- 25 PATOIS
- 26 JEUX
- 28 ÉTAT CIVIL
- 29 MÉTÉO
- 30 CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2025
- 32 LES ENTREPRISES DE LA COMMUNE
- 33 SOLUTIONS DES JEUX
- 34 NEUVILLY UTILE
- 35 CONCOURS DE DESSINS DE NOËL

**Revue municipale LE COQ DORÉ
diffusée gratuitement**

Tirage : 150 exemplaires

Imprimeur : Leherle Graphic à Verdun

Directeur de la publication : Alain JEANNESSON (en qualité de Maire)

Adresse : 18 rue André Maginot
55120 NEUVILLY-EN-ARGONNE

Téléphone : 03 29 88 45 18

Courriel : mairie.neuvilly55120@gmail.com

Site : neuvilly-en-argonne.fr

Merci aux personnes ayant participé à la rédaction de ce bulletin : Patricia CHAVRELLE, Florian DETANTE, Olivier DUBOIS, Guy FERAUX, Robert FRAXE, Alain JEANNESSON, Nicolas JOLY, Aurore LABBÉ, Bernard ROLLAND, Marie-Christine ROUSSELOT, les enseignants et enfants des écoles et collèges du canton.

Crédits photos : Florian DETANTE, Nicolas JOLY, Aurore LABBÉ, Marie-Christine ROUSSELOT.

Les textes et les photos apparaissent sous la responsabilité de leurs auteurs.

Merci à la commune de Hadol (88) et son « essor hadolais » qui ont inspiré ce bulletin municipal...

En cette fin d'année 2024, vous recevez « le Coq Doré », bulletin municipal n°1 de la commune de Neuville en Argonne. C'est une initiative de monsieur Nicolas JOLY, 1^{er} adjoint, initiative que j'approuve totalement. L'objectif est de vous informer des décisions communales, mieux connaître nos associations qui animent jeunes et moins jeunes, l'évolution de notre population sans oublier l'histoire et le patrimoine de notre village.

Je profite de cette opportunité pour remercier les personnels salariés de la commune, indispensables pour la bonne marche de village :

-Madame Patricia CHAVRELLE, notre secrétaire de mairie en poste depuis mars 2024 et qui a remis beaucoup d'ordre dans la gestion des documents administratifs.

-Monsieur Jean-Michel FULPESI, notre agent d'entretien qui fait valoir ses droits à la retraite à partir du 1^{er} janvier 2025.

-Madame Roxane MARCHAL, notre agent d'entretien des locaux. Elle quitte ses fonctions à partir de mi-novembre, sa nouvelle résidence étant trop éloignée de Neuville en Argonne.

Concernant les principaux projets de la commune :

La rénovation de la mairie-école, qui est l'une de nos priorités, devait être engagée en 2024 après les nombreuses études menées depuis 2021 avec un architecte et un Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO). Après deux années de refus d'aide financière de l'Etat, les premiers travaux seront entrepris en 2025, en plusieurs phases, calendrier à définir.

La pose de 5 caméras pour la vidéo protection des accès au village et du centre de la commune s'est avérée plus complexe que prévu de par sa réglementation, ce projet sera finalisé courant 2025.

De nombreuses compétences ont été transférées à la CODECOM ARGONNE MEUSE : scolaire, voirie, environnement, cohésion sociale, tourisme, assainissement et bientôt l'eau potable.

Nous entretenons de bonnes relations avec le Président de cet EPCI et ses vice-présidents qui œuvrent chaque jour pour le bien être des concitoyens et pour assurer un service public de qualité. Il en est de même avec nos interlocuteurs du département, ainsi Neuville commence à retrouver la notoriété que nous avons perdue.

En cette période de fin d'année, je terminerai par vous souhaiter à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année. Et à l'aube de la nouvelle année, période où nous formulons de nombreux vœux, je souhaite que règne dans notre commune un meilleur climat de sérénité et à chaque habitant une excellente santé, bonne et heureuse année 2025.

Alain JEANNESSON, Maire de Neuville en Argonne

L'ensemble est consultable en mairie et sur le site internet www.neuvilly-en-argonne.fr

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité sauf mention contraire :

Séance du 5 janvier

- **Décide** la délivrance des produits reconnus en qualité « bois de chauffage » et des houppiers tiges reconnus en qualité « bois d'œuvre » provenant des parcelles 30, 37, 39.
- **Décide** d'abattre tous les arbres malades le long de la route des Bercettes répartis en 4 lots réservés à des habitants de la commune. Prix du stère : 2€.
- **Décide** d'octroyer à Guy FERAUX la gratuité pour 15 stères de son affouage pour les années 2024 et 2025. Par sa compétence forestière, il intervient fréquemment sur le terrain pour une bonne gestion de notre forêt communale.
- **Décide** l'augmentation du tarif de l'électricité pour les locations de la salle des fêtes. Le tarif du kwh, actuellement à 11cts passera à 22cts. La nouvelle délibération rappellera aussi au locataire de la salle d'emporter ses poubelles.

Séance du 7 février 2024

- **Décide** la pose de 5 caméras (4 aux entrées du village + 1 au centre) Coût du projet : 16685€ HT
Aide financière : Conseil Régional : 50% soit 8342€
État (DETR) 30% soit 5500€
Autofinancement : 20% soit 3338€
- **Valide** les études d'Avant-Projet Définitif conduites par le cabinet d'architecture VIOT Architectes pour un coût prévisionnel définitif des travaux de 216 140,00 € HT.
- **Approuve** le plan de financement prévisionnel et autorise le Maire à solliciter les subventions aux taux maxima, notamment au titre des concours financiers de l'Etat (DETR axe 3.1 et Fonds Vert).
- **S'engage** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.
- **Renouvelle** pour 5 ans son engagement à la certification PEFC.
- **Vote** la création d'un poste permanent d'adjoint administratif principal de 2^e classe échelon 5 (indice majoré 374, indice brut 396) pour une durée de 15 heures (soit 15/35èmes) hebdomadaires à compter du 1^{er} mars 2024. Vu le départ de Madame Sabine Antoine au 31 mars 2024.

Séance du 3 avril 2024

- Approuve le compte de gestion 2023 (commune + service des eaux)
- Approuve et vote le compte administratif 2023 (commune + service des eaux)
- Affectation des résultats 2023.
- Décide l'abattage de 48 frênes route des Bercettes.
- Appel à projet n°3 (végétalisation et plantation d'arbres fruitiers).
- Approuve l'actualisation du prix horaires de l'employé mis à disposition au SDE et à l'AFR à 20,90€/h.

Séance du 10 avril 2024

- **Décide** d'augmenter le prix de l'eau de 10 centimes d'euros par tranche de consommation 0 à 400 m³ : 1.60€ 401 à 1000m³ : 1.50€ +1001m³ : 1.40€ (à compter du 1er juillet 2024), de maintenir le prix d'abonnement au compteur à 40€ HT par an proratisé selon le nombre de mois occupé par l'habitant.
- **Vote** le budget principal comme suit :
 - Fonctionnement dépenses : 363 769.51€ recettes : 820 661.21€.
 - Investissement dépenses : 261 009.64€ recettes : 261 009.64€.
- **Vote** les taux d'imposition suivants pour 2024 (maintien des taux appliqués en 2023) :
 - Taxe d'habitation : 6.46%

- Taxe foncière bâti : 28.09%
 - Taxe foncière non bâti : 3.63%
 - CFE : 8.81%
- **Décide** la mise à disposition de la classe à titre gracieux pour les répétitions de la chorale « l'Argonne en chœur » et la rédaction d'une convention entre les deux parties.

Séance du 15 juillet 2024

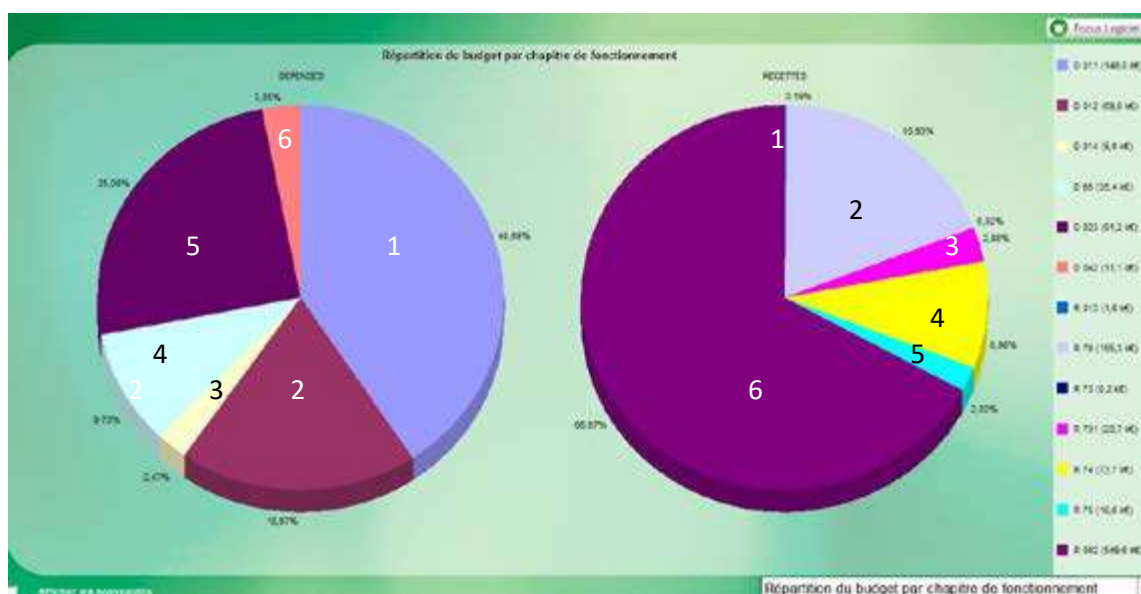
- **Vote** à 7 voix pour 2 voix contre, pour signer la convention d'adhésion au groupement de commandes relatif à la réalisation de diagnostic des ouvrages et réseau d'eau potable sur le territoire de la CODECOM ARGONNE MEUSE dans le cadre du transfert de compétences.
- **Décide** l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des immeubles qui se situent en zone FRR et FRR « plus » mentionnées aux II et III de l'article 44 quindecies A du code général des impôts et rattachés à un établissement remplissant les conditions pour bénéficier de l'exonération de cotisation foncière des entreprises prévue à l'article 1466 G du code général des impôts.
- Vu l'article 1383 E bis du code général des impôts : **Décide** d'exonérer la taxe foncière sur les propriétés bâties :
 - Les hôtels pour les locaux affectés exclusivement à une activité d'hébergement
 - Les locaux classés meublés de tourisme
 - Les chambres d'hôtes
- Vu l'article 1466G du code général des impôts : **Décide** d'instaurer l'exonération de cotisation foncière des entreprises prévue en faveur des opérations visées à l'articles 1466G du code général des impôt, aux entreprises créées ou faisant l'objet d'une extension entre le 1 er juillet 2024 et le 31 décembre 2029 situées dans les zones FRR mentionnées.

Séance du 24 septembre 2024

- **Décide** la délivrance des produits reconnus en qualité « bois de chauffage » provenant des parcelles 28, 30, 31, 36, 37 et 39.
- **Donne tous pouvoirs** au Maire pour procéder à la vente d'Une grume de chêne, à M PRAME François pour 250.00 euros.
- **Adopte** le rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2023 (RPQS).
- **Accepte** le devis de l'entreprise BODET à hauteur de 4800.75€ HT pour réparer la cloche 1 qui ne fonctionne plus depuis juillet 2024.
- **Décide** le remplacement de l'employé communal par publication d'une offre d'emploi sur le site du centre de gestion.
- **Décide** le recrutement d'un agent d'entretien contractuel (CDD 3ans) à hauteur de 2h par semaine pour l'entretien des bâtiments publics à compter du 15 novembre 2024.
- **Demande** au Maire de se renseigner également sur le coût horaire de mise à disposition d'un agent d'entretien auprès de l'association Val de Biesme Insertion.
- **Décide** le versement au comité des fêtes de la somme de 2698.37€ pour une opération blanche pour cette association pour équiper la cuisine de la salle des fêtes (devis de 6152.57€ TTC, une subvention de 3454.20€ de la Région sera perçue par le comité des fêtes).
- **Décide** la rédaction d'une convention entre la commune et le comité des fêtes pour que cet équipement fonctionne uniquement dans la salle des fêtes et sous la responsabilité de la commune.
- **Décide** le dépôt d'une demande d'aide à la Fondation Brigitte Bardot pour stériliser les chats errants.
- **Autorise** le Maire à signer une convention avec l'Association TARGA 8 avenue de Paris à Verdun.
- **Décide** d'allouer un budget à hauteur de 1000 euros pour l'exercice 2024.
- **Décide** l'installation d'étagères supplémentaires dans la cabane à livres.

- Comité des Fêtes : 2000€
- CCAS : 2000€
- L'Aire du Temps : 150€
- Le Souvenir Français : 50€
- Association animale Targa : 40€
- Association du Verre d'Argonne : 250€
- Ecole élémentaire de Clermont en Argonne : 200€
- Ecole élémentaire de Varennes en Argonne : 50€

TOTAL : 4740€



FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement

1	Charges à caractère général	56 240.15 €
2	Charge de personnel	46 736.61 €
3	Atténuation de produits-FNGIR	8 993.00 €
4	Autres charges de gestion	29 579.14 €
	TOTAL RÉALISÉ	141 548.90 €
5	Amortissement	11 112.00 €
6	Virement à l'investissement	91 247.51 €

Les recettes de fonctionnement

2	Produits des services et du domaine	30 131.20€
1	Impôts et taxes	207.00€
3	Imposition indirecte	20 213.00€
4	Dotations et participations	61 129.75€
5	Autres produits de gestion-Immeubles	18 446.89€
	TOTAL RÉALISÉ	130 652.30€
6	Excédent reporté 2023	549 628.74€

INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement

	Etude diagnostic Mairie	1020.00€
	Bois et forêts	31 507.42€
	Aménagement de voirie	20 420.16€
	Réserve à incendie	29 834.81€
	Matériel communal	477.80€
	TOTAL RÉALISÉ	83 260.19€

Les recettes d'investissement

	FCTVA	2877.67€
	Subvention CODECOM ARGONNE MEUSE	540.00€
	Subvention DETR	16 868.11€
	TOTAL RÉALISÉ	20 285.78€
	Virement du fonctionnement	91 247.51€
	Amortissement	11 112.00€
	Excédent reporté 2023	92 739.96€

Travaux et projets

Travaux réalisés :

25 janvier : **Dysfonctionnement de l'installation d'AEP** : Suite à un problème technique, la chambre à vannes a été noyée et le matériel qu'elle contenait est devenu hors d'usage. Intervention des entreprises Sogea et Robinet.



Janvier : Chambre à vanne noyée



Juin : installation du nouveau trop-plein et finalisation des travaux



Vue générale



Printemps : **Fleurissement du village**. Remercions Jean-Michel FULPESI et Marie-Christine ROUSSELOT pour leur contribution.



6 et 7 août : **Réfection de la route des Bercettes**, de la rue de Bel-Air et de la rue des Jardins par l'entreprise Marchand (financement CODECOM).



Septembre : **Aménagement du bas de la rue Maginot pour évacuer l'eau de pluie.**



Octobre : **Extension de l'éclairage public avec trois lampadaires dans la rue de Bel-Air.**



Octobre : **Début de remplacement de la passerelle PMR à l'étang de Bercettes** (financement CODECOM).



Novembre : **Remise en peinture de la vierge et de la Croix Gervaise.**

Point sur les projets en cours :

Équipement de l'office de la salle des fêtes : Le matériel a été livré (hotte, armoire réfrigérée, lave-vaisselle, table en inox) et est en attente d'être installé.

Toiture : La demande de DETR pour le remplacement de la toiture de la mairie n'a pas été acceptée. Le dossier de subvention sera réétudié l'an prochain mais la toiture sera changée.

Vidéo-protection : Le dossier DETR étant incomplet, l'attribution de la subvention à hauteur de 5006 euros a été annulée en faveur d'une autre collectivité.

La forêt est un bien commun. Elle est précieuse et il est important de la respecter en y ramassant systématiquement ses déchets. Elle souffre des dégâts causés par le gibier (cerfs..) Notre forêt s'étend sur 406 hectares (dont les 2/3 en forêt d'Argonne). Le tiers restant se situe en forêt d'Hesse. Elle possède deux chênes remarquables : le chêne Rougeaux et un autre dans la parcelle 28.

Le label PEFC

Le Conseil PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières), est une organisation internationale qui promeut la gestion durable des forêts à travers la certification forestière et la labellisation des produits à base de bois.

Une forêt certifiée PEFC répond à deux critères principaux : traçabilité des entreprises du bois qui y travaillent et gestion durable. La monoculture n'est pas préconisée, celle-ci contribuant à faire proliférer ce qui peut ravager des hectares complets : la chalarose (maladie), le scolyte (insecte)... Sur certaines ramettes de feuilles de papier par exemple, on peut voir ce logo. Le bois issu de forêts PEFC est recherché dans le monde entier et a actuellement davantage de débouchés par rapport aux forêts non-labellisées... Cette labellisation permet de valoriser les bois de la commune lors des ventes, d'accéder aux aides publiques en lien avec la forêt, de bénéficier d'une meilleure visibilité de la bonne gestion mise en œuvre en forêt et de participer à une démarche de filière en permettant à nos entreprises locales d'être plus compétitives.



Chaque année, plusieurs communes labellisées PEFC sont tirées au sort afin de vérifier que le cahier des charges est toujours respecté. Le mercredi 24 janvier, Guy Féraux, Claude Roussel, Vincent Jacquemet et Nicolas Joly de la commission forêt accompagnés de Pascal Humbert et Marc Magar ont accueilli Nicolas Monnier chargé de vérifier ce cahier des charges. Notre forêt a de nouveau obtenu la certification PEFC. La pose de panneaux indiquant les dates de chasse et l'organisation des marches mensuelles ont été appréciées et contribuent à renforcer ce label.

L'AG des communes forestières de Meuse

Le 12 octobre, Guy Féraux, Claude Roussel et Nicolas Joly ont représenté la commune à l'assemblée générale des communes forestières à Vigneulles-lès-Hattonchâtel. La fragilité de l'équilibre entre forêt et gibier a été évoquée ainsi que les nouvelles techniques de gestions des forêts (drone, etc.) L'après-midi a été consacrée à la visite d'une plantation de séquoias.

Affouages

Cette saison, ce sont 19 affouagistes qui ont travaillé dans la parcelle 30. Le prix du stère était fixé à 6 euros et 10 euros au-delà de 30 stères. En 2025, c'est principalement dans les parcelles 30, 31, 36 et, dans un second temps 28, que se feront les affouages. Le tirage au sort a eu lieu le 13 décembre 2024. Pour l'année 2024, le volume attribué aux habitants a été de 233 stères.

Quelques consignes à respecter : les piles doivent être entre piquets et régulières, en stère bien identifiés (reporter le numéro du lot sur chaque pile), respecter les délais, respecter les consignes de sécurité. Rappel : la revente est interdite.



Consigne non respectée



Pile entre piquets - le numéro du lot est visible

Vols de bois en Meuse

Le Sénateur de la Meuse, Franck Menonville, a alerté le Préfet sur le développement inquiétant, depuis le début de l'année, des vols de bois en Meuse. Le mode opératoire précis est toujours le même : la coupe, le débardage et le transport se font dans un temps extrêmement rapide, sans aucun respect des peuplements restant ni des chemins et des sols. Les dégâts sont très importants et l'impact financier pour les propriétaires victimes est lourd. L'essence de chêne et les petites parcelles isolées dotées de beaux arbres sont les plus ciblées. Si vous y êtes confronté, merci de nous en informer.

Nicolas JOLY et Guy FERAUX

La commune au fil des mois

Retour sur les événements marquants de l'année...

DÉCEMBRE 2023 :

- ✓ **Dimanche 3 décembre** : 1^{er} tour des élections municipales. 137 votants sur 182 inscrits soit 75,3%
 - ✓ **Samedi 9 décembre** : Repas des Anciens à Apremont
 - ✓ **Dimanche 10 décembre** : 2^{ème} tour des élections municipales. 136 votants sur 184 inscrits soit 74,7%
 - ✓ **Vendredi 15 décembre** : Élection du nouveau Maire, Alain Jeannesson et constitution du nouveau Conseil Municipal.
 - ✓ **Samedi 16 décembre** : Distribution des colis aux Anciens
 - ✓ **Samedi 16 décembre** : Concert organisé par la chorale « l'Argonne en chœur »
- ✓ Depuis le 10 décembre 2023, la page facebook « mairie de Neuville » présente les informations de la commune en temps réel. Le groupe « tu sais que tu es de Neuville si... », est indépendant de la mairie.

JANVIER 2024 :

- ✓ **Dimanche 7 janvier** : Les vœux de la municipalité ont rassemblé une partie des habitants de la commune mais aussi les Maires des villages voisins : Alain Chappé, Nadine Peureux et Sébastien Jadoul, l'adjudant Galant et le major Morizot, les conseillers départementaux Arlette Palanson et Jean-François Lamorlette et le sénateur Franck Menonville.

MARS :

- ✓ **Vendredi 8 mars** : Assemblée Générale du comité des fêtes. Le bureau a été reconduit à l'exception du vice-président Nicolas Joly qui reste membre. Stéphane Labbé le remplace.
 - Président : Olivier Hingrez
 - Secrétaire : Aurore Labbé
 - Trésorière : Pauline Amaglio
- ✓ **Lundi 18 mars** : La commune a vu la mise en service de son site internet : www.neuville-en-argonne.fr
Ce site a pour but de répertorier la vie de la commune : son actualité et ses archives. Il présente aussi un historique de la commune, son patrimoine, des liens utiles, etc.



AVRIL :

- ✓ **Jeudi 4 avril** : Assemblée Générale de l'Argonne en chœur
 - Président : Florian Detante
 - Trésorière : Viviane Collin
 - Secrétaire : Philippine Jadoul
 - Vice-présidente: Marie-Christine Rousselot
 - Trésorière adjointe : Mauricette Perotin
 - Secrétaire adjoint : Pierre Thiebaux

MAI :

- ✓ **Mercredi 8 mai** : Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale. Pour la première fois, la chorale « l'Argonne en chœur » a participé à l'événement avec les enfants. Le chant des Partisans a été interprété.

JUIN À AOÛT : Comme tous les ans, l'été fut animé dans notre commune...

- ✓ **Dimanche 9 juin** : Élections européennes. 127 votants sur 184 inscrits soit 69%
- ✓ **Dimanche 23 juin** : Brocante organisée par le comité des fêtes
- ✓ **Dimanche 30 juin** : Élections législatives. 134 votants sur 182 inscrits soit 73,6 %
- ✓ **Samedi 29 et dimanche 30 juin** : Fête patronale et concert organisé par la chorale « l'Argonne en chœur »

- ✓ **Dimanche 14 juillet** : Le 14 juillet, trois enfants de CM2 ont été mis à l'honneur : Alix, Gérald et Célène. Leur passage en 6° a été marqué par la remise d'un roman de littérature jeunesse sur le thème de la mythologie grecque. Il s'agit d'un cadeau utile puisque ce thème est au programme de la classe de 6^{ème}. Célia, Eloïse, Juliette, Angelina et Mathieu ont passé leur baccalauréat et se sont vus remettre un bon d'achat de 20€ à la librairie de Verdun. (voir photo ci-contre)



- ✓ Ce même jour, l'école de Neuville est sortie de son sommeil à l'occasion d'une exposition de photos de classes de 1950 à 2016 à la salle des fêtes. Ce fut l'occasion de réunir d'anciens élèves de toutes les générations. L'exposition fut de nouveau ouverte le 21 juillet. Ces photos seront conservées dans l'ancienne salle de classe. Avec le week-end du 21 juillet, ce sont près de 150 personnes qui ont visité l'exposition. (voir photo ci-dessous)



- ✓ **Lundi 29 juillet** : Nettoyage de la tombe de la famille d'Abancourt à l'initiative de la Commission Culture, Jeunesse et Patrimoine. 18 habitants (dont 9 enfants) se sont rendus disponibles pour contribuer à la rénovation des tombes de la famille d'Abancourt, situées dans l'ancien cimetière. Cette famille possédait un château (dont il ne reste plus rien) non loin de la ferme du même nom. En fin de matinée, les « restaurateurs » ont même découvert l'emplacement du château. L'engagement citoyen de chacun a été salué.



- ✓ **Samedi 3 août** : Les Olympiades



Pour célébrer les Jeux olympiques de Paris 2024, la Commission Culture Jeunesse et Patrimoine a invité toutes les générations d'habitants de la commune à se mesurer dans la bonne humeur dans le cadre des Olympiades de Neuville. Au programme : des jeux sportifs (tir au panier, parcours en dribble, course de relais course, course en sacs), des jeux d'adresse (les quilles, la course des serveurs, le frisbee dans la cible, le jeu des anneaux), des jeux de réflexion, d'observation et de culture générale, des jeux de force (lancer de poids, relais brouette, tir à la corde, relais de la balle de foin). L'équipe des noirs l'a emporté de justesse devant les rouges puis les jaunes. L'après-midi s'est conclue par un repas collectif suivi d'une partie de pétanque.



✓ **Jeudi 15 août** : Fête du 15 août

✓ **Juillet & août** : Le rallye de l'été a permis aux habitants de découvrir ou redécouvrir des endroits ou bâtiments de Neuville. Cette année, l'église, le lavoir, l'usine électrique, le lieu-dit « la Bergerie », le terrain de sports et les maisons ayant survécu à la guerre ont été évoqués. Merci aux participants : Géraldine Grados, Emmanuelle Lukinovic, Sibylle Joly, Nelly Brixon, Jacqueline Brixon, Juliette Dubois, Jérémie, Romane et Matthieu Raussin et une anonyme.



SEPTEMBRE :

✓ **Samedi 21 et dimanche 22 septembre** : Dans le cadre des journées du patrimoine, un roll-up de 2m sur 1m présentant l'histoire de l'église de la commune a été mis en place dans le chœur de l'église. Il est issu de la collaboration entre les amis du verre d'Argonne et la commission culture, jeunesse et patrimoine.

✓ **Dimanche 29 septembre** : Nettoyons la nature. Sibylle, Nathan, Romane, Aurélie, Pauline, Jérémie et Nicolas ont ramassé les déchets dans les rues de la commune. Déchet principal : les mégots.

OCTOBRE :

✓ **Jeudi 24 octobre** : Pour favoriser l'échange intergénérationnel, l'Aire du temps a invité les enfants à un après-midi jeux à la salle des fêtes. Nolan, Ethan, Johan, Sibylle, Nathan et Romane y ont participé.

✓ **Jeudi 31 octobre** : Défilé d'Halloween.



NOVEMBRE :

✓ **Lundi 11 novembre** : Commémoration de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale. Merci aux enfants qui se sont investis pour le Devoir de Mémoire : Ethan, Johan, Nolan, Nathan, Angel, Maxence, Maxence, Louna, Sibylle, Célène et Romane. Un bel exemple de civisme.



Du côté du collège et des écoles du canton...

Les écoles :



Ensemble des écoles de la CODECOM :

- 9 janvier 2024 : concours des Petits champions de la lecture
- 25 janvier 2024 : soirée lecture à Montfaucon
- 23 février 2024 : projet ONF : plantation de plusieurs essences d'arbres sur le site du ravin du génie
- 6 mai 2024 : sortie ciné allemand à Verdun suivie d'une visite guidée de la ville
- Juin 2024 : 3 rencontres Olympiades avec écoles du secteur (cycles 1, 2 et 3)

École maternelle de Clermont :

Les enfants de Neuville (Milan et Rafaël, Aubin, Juline, Kataleya et Maylon, Paulin) ont participé aux activités suivantes: sortie au verger pour aller ramasser des pommes (pressées à Foucaucourt, jus vendu pour la coopérative scolaire), les élèves ont ramassé une centaine de kilogrammes. Ludobus, intervention dans toutes les classes sur la journée du 10/10. Participation au concours d'Halloween organisé par l'association des copains argonnais avec un prix attribué à Aubin pour les MS. Un prix était attribué par classe.



Le directeur, Jean-Marc Gilewicz

École élémentaire de Clermont :



« Un jour, quand j'étais en CM1, on est allé au cinéma avec la classe et on a regardé un film en allemand. »

Nolan, CM2

« Au mois de juin, on est allé au Mont Saint Michel avec les CM1 CM2 de l'école de Clermont. J'ai adoré visiter le Mont Saint-Michel. Merci à la mairie de Neuville d'avoir donné de l'argent pour mon voyage. »

Olivia, CM2

École primaire de Varennes :

« Nous, les CM, avons fait plusieurs sports comme de l'escrime, de la voile, du breakdance et du handball (nous nous sommes classés premiers et deuxièmes du tournoi de hand à Revigny). En avril, deux personnes du souvenir français sont venues nous expliquer leur travail par rapport au devoir de mémoire et aux tombes abandonnées de soldats morts pour la France. Grâce à Guy Bigorgne, nous avons visité quelques sites argonnais de la guerre 14-18.

Les 28 et 29 mars 2024, les CE et CM de Varennes sont allés à Paris. Depuis les bateaux-mouches, nous avons pu voir la tour Eiffel et sommes passés sous le Pont-Neuf qui est le plus vieux pont de Paris. Nous sommes passés sur les Champs-Élysées et près de l'Arc de Triomphe. Nous avons visité la basilique Saint-Denis où sont enterrés la plupart des rois et reines de France. Nous avons également pénétré dans le Stade de France. »

Sibylle, CM2



École primaire des Islettes :

- du 15 février au 19 avril 2024 : projet handball avec Mickaël PRINTZ (USAM)
- 26 mai 2024 : initiation Badminton à l'école avec une animatrice de l'USAM
- 7 juin 2024 : sortie pédagogique à la ferme d'argile de Passavant sur la thématique de la Préhistoire (réalisation de peintures rupestres, poteries, découverte de la fabrication du feu et des outils de chasse).

Tinturier Thibaut et la directrice, Alexandra Louis



Les collégiens de Neuville partagent leur vie au collège de l'Argonne

À travers leurs témoignages, les élèves du collège de l'Argonne nous ouvrent une fenêtre sur leurs activités et leurs expériences. Habitant Neuville-en-Argonne, ils participent activement à la vie scolaire, riche en découvertes et en émotions.

Un moment sportif et convivial : le cross

Soan, élève de 4^e, revient avec fierté sur sa performance lors du cross organisé cette année : « *J'ai aimé le cross de cette année, il était bien organisé et j'ai fait une bonne performance : 9 sur 42.* » Alix, en 6^e, partage également sa joie : « *Je suis heureuse, car je suis sélectionnée pour le cross académique de Nancy le 11 décembre.* » Une belle réussite pour nos jeunes sportifs !

Des clubs pour tous les goûts

Le collège propose une variété de clubs où chacun peut s'épanouir. Nathan, en 4^e, explique : « *Nous avons plusieurs clubs : bricolage, échecs, astronomie, nature. Pour ma part, je fais partie du club astro et du club nature.* » Angel, en 6^e, participe également activement : « *Je fais partie du club choral et j'apprends le piano. Je suis aussi inscrit aux clubs astronomie et bricolage.* » Célène, en 6^e, ne se contente pas de participer aux activités : elle est aussi à l'initiative de la création du club bricolage. Elle confie également : « *J'aime bien la musique, l'UNSS, c'est trop bien.* » Grâce à son énergie et à ses idées, d'autres élèves peuvent désormais exprimer leur créativité au sein du club. Ces activités permettent aux élèves de développer leurs passions tout en partageant des moments entre camarades.

Des matières et des découvertes qui inspirent

Certains élèves profitent de leurs années collège pour explorer de nouveaux horizons. Gérald, en 6^e, confie : « *Au collège, j'ai découvert l'art plastique, j'adore ! Je souhaite plus tard intégrer une école d'art.* » Ethan, en 4^e, apprécie quant à lui l'arrivée d'une nouvelle matière : « *Cette année, nous avons l'éducation financière. C'est une bonne matière, car on apprend comment gérer l'argent.* »



Des projets marquants et solidaires

Les élèves de 3^e, comme Bélinda, ont vécu une expérience mémorable lors d'une sortie pédagogique : « *Avec le collège, toutes les classes de 3^e sont parties à Fleury, le village détruit, et nous avons également visité Douaumont. C'était incroyable.* » Ces sorties ancrées dans l'histoire permettent de mieux comprendre notre patrimoine local. En parallèle, des projets solidaires animent la vie scolaire. Louna, élève de 5^e, explique avec enthousiasme : « *J'ai bien aimé vendre des chocolats au profit du FSE.* » Une initiative qui permet de soutenir les activités du collège.

Une cantine au goût des élèves !

Enfin, la vie quotidienne au collège est aussi ponctuée de plaisirs simples, comme le souligne Damon, en 6^e : « *J'aime bien la cantine, c'est trop bon !* »

Les collégiens de Neuville-en-Argonne profitent pleinement des opportunités qu'offre leur établissement. Sport, culture, musique, art, ou encore sorties éducatives : chacun trouve sa place et enrichit son quotidien. Ces témoignages reflètent une jeunesse active, curieuse et investie, de quoi rendre fiers les habitants de notre village.

Non loin de la ferme du même nom se dressait il y a encore un siècle le château d'Abancourt. Aujourd'hui, il n'en reste rien. Le 29 juillet, un groupe de Coqs Dorés s'est chargé de rénover le caveau de ses résidents (situé dans l'ancien cimetière) (voir rubrique « la commune au fil des mois »).



Sous le caveau de gauche reposent Étienne Jules François Marie HARMAND, vicomte d'Abancourt, décédé le 24 novembre 1875 et Marie Louise Amélie HARMAND décédée le 27 janvier 1887, tous deux au château d'Abancourt. Ils sont parrain et marraine de la cloche n°3 de l'église. Sous le caveau central repose leur fils, Étienne Louis Marie Emile HARMAND, vicomte d'Abancourt, officier de la Légion d'Honneur, décédé le 13 juin 1905 à Paris et son épouse **Augustine Claire Gabrielle CRIGNON de MONTIGNY** (voir ci-contre à gauche). Leur fille, Juliette, donna naissance à sa fille **Simone de DOMPIERRE d'HORNOY** (voir ci-contre à droite) au château d'Abancourt le 3 juillet 1894.



Photos des tombes avant et après rénovation



Château en 1910

Le site internet de la commune

En ligne depuis le lundi 18 mars, ce site est accessible par l'adresse www.neuvilly-en-argonne.fr Que contient-il ?



Onglet « actualités » : Il présente les dates importantes (agenda), les archives des « Neuvilly infos » et l'actualité de la commune. Celle-ci est plus fréquemment renseignée sur la page facebook de la mairie de Neuvilly.

Onglet « administration » : Il présente les membres du conseil municipal, ses délibérations, les membres des différentes commissions communales, le personnel de la commune et un lien vers la CODECOM Argonne-Meuse. On y trouve aussi un renvoi vers les sites relatifs à diverses démarches administratives (urbanisme, inscription sur la liste électorale, extraits ou copies d'actes d'état civil, de casier judiciaire, renouvellement de carte grise, permis de conduire, carte nationale d'identité, etc.)

Onglet « la commune » : C'est l'onglet le plus riche. On y trouve des renseignements sur la géographie et l'histoire de la commune, des feuillets de l'ancien cadastre, des informations sur les célébrités ayant donné leurs noms à certaines de nos rues. Bien entendu, on y trouve aussi des éléments sur les liens que nous entretenons avec la Guadeloupe, notre marraine de guerre. Enfin, une galerie photo permet de voir Neuvilly à différentes époques. Dans ce même onglet, si vous consultez la rubrique « patrimoine », vous constaterez la richesse de notre commune. Vous apprendrez l'histoire de certains de nos bâtiments et de certains de nos lieux (par exemple, saviez-vous que Neuvilly a connu deux châteaux ?) Le patrimoine religieux et la première guerre mondiale sont également relatés. Outre l'étang des Bercettes, la rubrique « Neuvilly et l'eau » fera état des lavoirs, des différents ponts et passerelles et fournira même la notice de fonctionnement des cinq pompes Dragor, qui jalonnent le village ! Et, bien entendu, comment ne pourrais-je pas évoquer l'ancienne école ? Vous y trouverez le nom des anciens instituteurs de la commune juste sous celui des anciens maires. Pour les plus nostalgiques, le lien vers le site de l'école existe toujours.



Onglet « activités et loisirs » : Vous y trouverez, entre autres, le calendrier de chasse, un lien vers l'étang des Bercettes et la forêt.

Onglet « services » : Vous trouverez des liens et informations sur les aides à la personne, la vie des enfants (assistante maternelle, crèches et écoles), la gestion des déchets, les associations et entreprises communales, les professions de santé, etc. Un calendrier de réservation de la salle des fêtes y est régulièrement mis à jour.

Bonne visite !



Nicolas JOLY

Les associations communales

L'Aire du temps : C'est une association créée par Chantal Fraxe et présidée par Richard Maradi qui a succédé à Guy Collinet. Ses membres se réunissent chaque jeudi à Neuville. Elle invite ses membres, quel que soit leur âge, à se réunir pour jouer aux cartes ou à divers jeux de société. Le 24 octobre, les enfants ont été invités pour un échange intergénérationnel autour de jeux de société.

Contact : Richard MARADI (06 81 85 35 44)



Le comité des fêtes : Association créée en avril 1979 par Jean-Luc Brixon (président de 1979 à 2015) et Claude Roussel, le comité des fêtes de Neuville (les Coqs Dorés) est une association qui compte actuellement 14 membres sous la présidence de Olivier Hingrez qui en a repris les rênes en 2016. Nous avons beaucoup de bénévoles du village mais aussi des alentours. Nous sommes toujours ravis d'accueillir de nouveaux membres. L'association propose de nombreuses activités tout au long de l'année : 4 à 5 belotes d'octobre à mars, un loto en novembre (peut-être prochainement 2), un vide grenier en juin, un voyage organisé (tous les deux ans en juin) : Nigloland, parc Argonne découverte,

l'organisation du repas des voisins le 14 juillet, la fête du 15 août, l'accueil de Saint-Nicolas en décembre.

Lien Facebook "les coqs dorés" : <https://www.facebook.com/groups/915331905816589>

Contact : Olivier HINGREZ (07 56 10 50 11)



La chorale « l'Argonne en chœur » : Fondée en septembre 2023 par Florian DETANTE son chef de chœur, la chorale L'Argonne en chœur réunit chaque jeudi soir, hors vacances scolaires, entre 25 et 30 membres passionnés de tout âge et venant de toute l'Argonne. Les répétitions ont lieu à 20h dans l'ancienne salle de classe du village.



La chorale a déjà séduit le public lors de son concert de Noël, le 16 décembre 2023, et de son concert d'été, le 30 juin 2024, devant près de 250 spectateurs dans l'église du village. Elle s'implique également dans le devoir de mémoire en interprétant *La Marseillaise*, *le chant des partisans* et *nuit et brouillard* de Jean Ferrat lors des commémorations dans le canton de Clermont en Argonne.

N'hésitez pas à rejoindre cette belle aventure et à partager votre passion pour le chant !

De nombreux projets sont déjà en préparation pour l'avenir.

Contact : Florian DETANTE (06 47 24 91 42)



L'Association Foncière de Remembrement (AFR)

Sa présidente est Marie-Christine Rousselot. L'association vise à entretenir les nouveaux chemins non-repris par la commune à l'occasion du remembrement et une majorité de fossés. Cette année, l'AFR a rebouché des trous et fait l'épavage de tous les fossés et bords de chemin lui appartenant. Elle dispose d'un budget spécifique pour ces actions grâce aux cotisations de tous les propriétaires fonciers ruraux.

La gestion de l'étang des Bercettes :

Si la commune est propriétaire du site des Bercettes, c'est la CODECOM Argonne-Meuse, ayant la compétence environnement, qui a la charge de la gestion et de l'animation de ce site. La CODECOM qui avait délégué cette gestion et animation au CPIE de la Meuse n'a pas renouvelé ce contrat. C'est Argonne PNR qui proposera un plan de gestion 2025-2029 et c'est la Maison de la Nature de Boultaux-Bois (Ardennes) qui assurera l'animation.



✓ **Les Coqs Dorés**

Cette association, présidée par Robert Fraxe, gère l'aménagement des abords de l'étang des Bercettes (tables, bancs), la tonte, l'accès aux places de pêche. Elle travaille en collaboration avec l'AAPPMA des 3 vallées d'Argonne. Contact : Robert FRAXE (06 75 01 92 52)

✓ **L'AAPPMA Les Trois Vallées d'Argonne**

L'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques) « Les Trois Vallées d'Argonne » est présidée par Bernard Rolland. Ses membres se réunissent pour prendre des décisions concernant l'association (travaux, rempoissonnement, etc...) Elle veille à la bonne gestion piscicole et entretient le pourtour de ce plan d'eau en maintenant les berges propres pour les pêcheurs ceci en commun avec l'association des « Coqs Dorés ». Contact : Bernard ROLLAND (03 29 83 42 08)



Quelques commissions communales...

La commission culture, jeunesse et patrimoine

Membres : Nicolas Joly, Pauline Amaglio, Ghislaine Charlent, Florian Détante, Robert Fraxe, Olivier Hingrez, Marie-Christine Rousselot et Florent Tailhades

Créée en 2022, la commission CJP s'est fixée plusieurs missions :

- 1) Permettre aux jeunes de **s'engager en tant que citoyens en participant** activement à des missions d'utilité publique (« Nettoyons la nature »), de Mémoire (11 novembre et 8 mai), culturelles (échange avec la Guadeloupe) et en les rendant attentifs à l'évolution des besoins en équipement de la commune...
- 2) **Mettre en valeur le patrimoine matériel** (bâti, forêt)
 - Randonnées pédestres mensuelles (mars à octobre) Elles permettent aux habitants et aux extérieurs de découvrir des lieux de Neuville : des abris de la première guerre mondiale, le chêne Rougeaux, la butte paysagère, etc.
 - Juillet/août : rallye découverte sur le patrimoine de Neuville.



- 3) **Favoriser les rencontres intergénérationnelles et intercommunales**

- Jeux intervillages, Olympiades...

- 4) **Proposer des actions culturelles**

- Exposition « 66 ans de photos de classe à Neuville ».
- Mise en place d'une correspondance avec une classe guadeloupéenne de Baie-Mahaut.

- 5) **Embellir le village**



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Membres : Alain Jeannesson, Joël Bontemps, Ghislaine Charlent, Florian Détante, Chantal Fraxe, Madeleine Lukinovic, Frederika Prame et Marie-Christine Rousselot

Le CCAS se réunit une fois par an. Il a pour mission de venir en aide aux familles les plus démunies et vulnérables (personnes seules et/ou vieillissantes). Il dispose d'un budget propre, alloué par la commune. En 2024, aucun problème ne nous a été signalé. Il a financé le repas des Anciens à hauteur de 1 321,90€ ainsi que le colis des Anciens.

L'orthographe est phonétique, le patois étant essentiellement oral...
 Merci à Laëtitia Neuve-Eglise, Alain Boidin et Jean-Luc Brixon

Quelques objets ou outils utilisés par nos Anciens. Cochez la bonne réponse.

Une charpagne est :

- Un petit morceau d'étoffe que l'on met autour du cou pour ne pas avoir froid.
- Un panier en osier avec deux passages pour les mains.

Une bourguignette est :

- Une race bovine originaire de la région de Dijon
- Un chevalet en forme de X sur lequel on coupe un morceau de bois.

Un बात est :

- Un petit récipient d'eau où l'on mettait la pierre à aiguiser la faux.
- Un apéritif argonnais

Quelques mots drôles...

Une flate : Une bouse (de vache). Don fié : Du fumier. La brayotte : La braguette. La pounasse : le lit (*péjoratif*)

VÉGÉTAUX : Associez la lettre avec le chiffre correspondant.

PATOIS		FRANÇAIS		Écrivez le bon numéro
A	De la pouillotte	1	Des orties	A= ____
B	Les pourattes	2	Un bout de lard	B= ____
C	Le blossomier	3	Un pain (en boule)	C= ____
D	Un chaillon	4	Les poireaux	D= ____
E	Une gaudreïe	5	Une prune	E= ____
F	Le bricheton	6	La pâte à gaufres ou crêpes	F= ____
G	Des échaudures	7	Le prunier	G= ____
H	Une balosse	8	De jeunes pousses de salades.	H= ____

ANIMAUX : Reliez l'illustration au mot en patois.

			
Le marcaw	La gaille	La pouille	L'ouille

Essayez de traduire cette phrase !

Anoïe, ça n'vame et j'â bien do mo. Je m'seu ahoté parce que je seu tortou ajarté. En plus, je m'seu atruché en marandant et j'ai failli m'agoyî. Je seu si hodé que je chamboule et enco païe, j'ai mo les broques et i pieu. Je vais au laïe. Bonne noille (bonne neuti).

Jeux

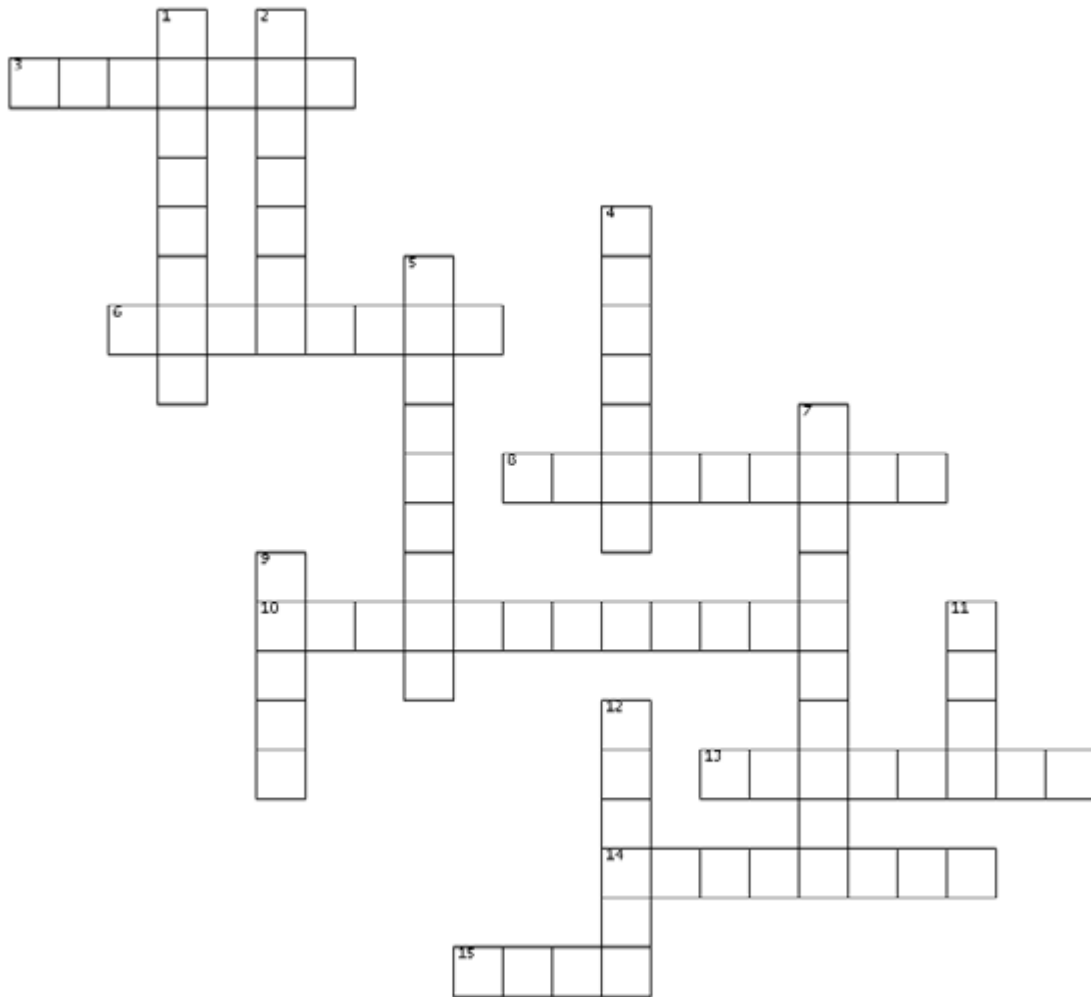
Quelques lieux-dits de la commune

U L L X A E E Y G M U I T L T A L Y
D O A T P E R S B L U O R E R I E U
O P T B Y A E I S Z O S U B U W R V
H P H N E M I N A U F N O A O F O K
A M T F O R C R X S R W C S C N N Q
C L M W N P G J U T B L O B N I D I
L E S B E R C E T T E S V O A T D X
B A T A I L L E R M J V A I B R E R
F O U R I M O N T I E S D S A A S E
J O L I C H A M P T E R U J G M C I
A I G R O G P K T O F D O W B T O R
U W L A V O I E D E V E R D U N T C
F U S E E H Z P U C D C T P G O E O
W R I H S A C L Z T K C E Q K M S N
A V L B H V E M O K D M L Z L E M E
U A L A P E T I T E F I N N J L W L
U T L H A R B V S Z J S C C U Q H R
T A J F X Q H O O E C C R J K W Q W

Abancourt	Aire	Bataille
Fourimont	Fusée	Gorgia
Jolichamp	La Bergerie	La Hazette
La Petite Fin	La Voie de Verdun	Le Bas Bois
Le Mont Martin	Le Nocrier	Le Rond des Cotes
Les Bercettes	Le Trou d'Avocourt	Pairu (ruisseau)
Pontou	Russe (ruisseau)	

Entourez les 23 premières lettres non-rayées et barrez-en une sur deux en commençant par barrer la 2^{ème} (puis la 4^{ème}, la 6^{ème}, etc.) Les lettres non-rayées vous permettront alors de trouver un autre lieu important pour Neuville.

Histoire et géographie de Neuville



HORIZONTALEMENT

3. Il y en a 3 dans la commune mais ils ne servent plus.
6. Département voisin de la Meuse.
8. Lieu-dit de Neuville où l'on trouvait un château.
10. Aux Bercettes, on y observe les oiseaux à l'abri.
13. Nom d'une commune très connue commençant par un N que l'on trouve aussi dans le Nord (59).
14. Ancien maire ayant donné son nom à un chêne.
15. Prend sa source à Saint-Aubin.

VERTICALEMENT

1. Président de la République ayant inauguré l'actuelle mairie en 1926 et enterré à Nubécourt (55).
2. Massif forestier où se situe notre commune.
4. Belle bâtisse à Abancourt aujourd'hui disparue.
5. Lieu-dit de Neuville ayant donné son nom à notre étang.
7. Île-papillon, marraine de Neuville (Karukera en créole).
9. Elle s'étend sur 406 ha.
11. L'un des deux patrons de la commune (prénom de Bachelet, Richard ou Cardin).
12. L'autre patron de la commune (prénom de Newman, Verlaine ou Cézanne).

Naissance :



- Zoé Rose ROLLET, née le 26 août

Unions :



- Florian DETANTE et Kévin VACCARO se sont unis le 27 janvier (PACS).
- Amélie SONEGO et Aurélie ZANETTI se sont unies le 8 juin (mariage).
- Mario BARBERIO et Sandrine ALVES se sont unis le 10 août (mariage).

Ils nous ont quittés :



- Gérard VAUQUOIS, le 18 mars, à l'âge de 76 ans
- Jean SAUNIER, le 3 octobre, à l'âge de 93 ans
- Francis LAMBINET, le 20 octobre, à l'âge de 74 ans

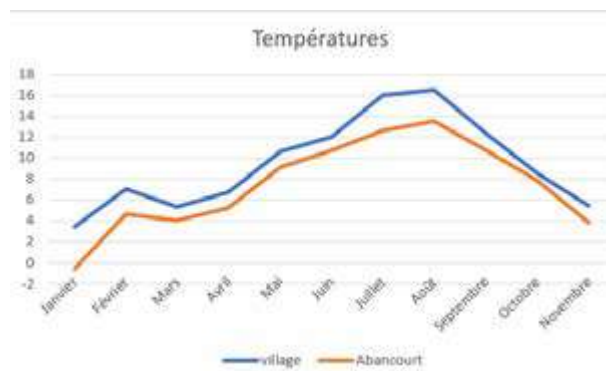
Ils sont arrivés dans la commune :



- Alexandre BARBERIO et Océane FAEDO
- Bruno BERNARD et Natalia KRAVCHENKO
- Laura BOILEAU
- Clément BUQUET, Lorine HAUDIDIER et leur fille Mélia
- Aurélie JOSA, Angel et Daemon
- Blandine PETITPAS et Cassandra UKLEJA
- Kévin VACCARO



	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
T°C R. Fraxe	3,4	7	5,3	6,7	10,6	12	16	16,5	12,3	8,5	5,4
T°C Abancourt	-0,6	4,6	4	5,2	9,1	10,7	12,6	13,5	10,7	7,8	3,8



	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Nov.	Total 11 mois
Pluviométrie Abancourt (mm)	118	172	123	109	124	78	143	110	129	110	95	1311

JANVIER

- Samedi 25 janvier : Belote organisée par le comité des fêtes

FÉVRIER

- Vendredi 7 février : Assemblée Générale de l'AAPPMA (à Auzéville)
- Jeudi 13 février : Après-midi jeux de société, échange intergénérationnel entre Anciens et enfants
- Samedi 22 février : Belote organisée par le comité des fêtes

MARS

- Courant mars : Assemblée Générale du comité des fêtes
- Samedi 8 mars : Ouverture de la pêche
- Dimanche 16 mars : Marche organisée par la Commission Culture, Jeunesse et Patrimoine
- Samedi 22 mars : Nouvelle animation du comité des fêtes

AVRIL

- Jeudi 3 avril : Assemblée Générale de l'Argonne en chœur
- Jeudi 10 avril : Après-midi jeux de société, échange intergénérationnel entre Anciens et enfants
- Dimanche 13 avril : Marche organisée par la Commission Culture, Jeunesse et Patrimoine

MAI

- Jeudi 8 mai : Commémoration de la fin de la 2^{ème} guerre mondiale
- Samedi 10 mai : Marche organisée par la Commission Culture, Jeunesse et Patrimoine
- Dimanche 18 mai : Sortie au festival médiéval de Sedan organisée par le comité des fêtes
- Samedi 31 mai : Repas des anciens de l'école des Neuville et portes ouvertes de l'exposition « 66 ans de photos de classe à Neuville »

JUIN

- Samedi 14 juin : Marche organisée par la Commission Culture, Jeunesse et Patrimoine
- Samedi 28 juin : Concours de pêche organisé par l'AAPPMA Les trois vallées
- Dimanche 29 juin : Fête patronale
- 2^{ème} quinzaine de juin : Brocante organisée par le comité des fêtes

JUILLET

- Lundi 14 juillet : Vin d'honneur offert par la Municipalité suivi du repas des voisins
- Dimanche 20 juillet et week-end suivant : Exposition photos « Neuville au début du XXème siècle »
- Dimanche 27 juillet : Marche organisée par la Commission Culture, Jeunesse et Patrimoine

AOÛT

- Dimanche 9 août : Marche organisée par la Commission Culture, Jeunesse et Patrimoine
- Vendredi 15 août : Fête du 15 août organisé par le comité des fêtes

SEPTEMBRE

- Dimanche 14 septembre : Marche organisée par la Commission Culture, Jeunesse et Patrimoine
- Dimanche 28 septembre : Nettoyage citoyen des rues organisée par la Commission Culture, Jeunesse et Patrimoine

OCTOBRE

- Dimanche 12 octobre : Marche organisée par la Commission Culture, Jeunesse et Patrimoine
- Jeudi 23 octobre : Après-midi jeux de société, échange intergénérationnel entre Anciens et enfants
- Samedi 25 octobre : Belote organisée par le comité des fêtes
- Vendredi 31 octobre : Défilé d'Halloween

NOVEMBRE

- Samedi 1^{er} novembre : Loto organisé par le comité des fêtes
- Mardi 11 novembre : Commémoration de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale
- Jeudi 13 novembre : Assemblée Générale de l'Aire du temps
- Samedi 29 novembre : Belote organisée par le comité des fêtes

DÉCEMBRE

- Courant décembre : Repas des Anciens organisé par le CCAS
- Courant décembre : Distribution des colis aux Anciens
- Dimanche 7 décembre : Saint-Nicolas organisé par le comité des fêtes
- Samedi 13 décembre : Concert de Noël organisé par la chorale « l'Argonne en chœur »

Chaque jeudi, l'Aire du temps se réunit à la salle des fêtes pour jouer à des jeux de société.

ARGONNE ANTICSTORE
Jérémié RAUSSIN
 Siret 85196918800016
 2 avenue de la Casse d'Argonne 55120 Neuville-en-Argonne
 06.46.25.82.03 ou 03.29.85.67.98
 jeremie.raussin@mcom.fr

Des services
 personnalisés
 pour
 toutes
 vos
 exigences
 matérielles

Menuiserie Au Bois d'Argonne
 PRAME François
 1, lot. Bel Air
 55120 Neuville en Argonne
 fprame@laposte.net
 06.33.95.32.25

Fabricant, Poseur
 Parquet, lames de terrasse,
 Plan de travail de cuisine,
 Porte d'entrée, porte intérieure,
 Mobilier sur mesure, véranda ouverte,
 Claustra, Escaliers, Volets...

Aline Baudin & Gerard Rousselot
 Les passionnés du cheval
 de trait ardennais

10 Rue André Maginot
 55120 Neuville en Argonne

06 42 44 10 92 ou 06 85 83 88 03
 aline.rousselot@wanadoo.fr

Élevage de chevaux de
 trait Ardennais

Yoann BAUDIN
 Aménagement intérieur

Carrelage • Cuisine • Salle de bains • Dressing

10 rue André MAGINOT
 55120 NEUVILLE en ARGONNE
 baudinyoann51@gmail.com
 06 42 72 07 88

Aline BAUDIN: vente de viande de race charolaise 06 42 44 10 92

Vente directe de viande bovine

SCEA DE LA CLÉ DES CHAMPS

Lorine COLLIN

Scea de la clé des champs: vente Directe

07 87 86 70 96

Prestations agricoles

PEINTURE Int. & Ext.
 DECORATION - PLÂTRERIE - VITRERIE

Laurent
PRAME

Le Spécialiste de la rénovation
 du sol au plafond
 particuliers et industries

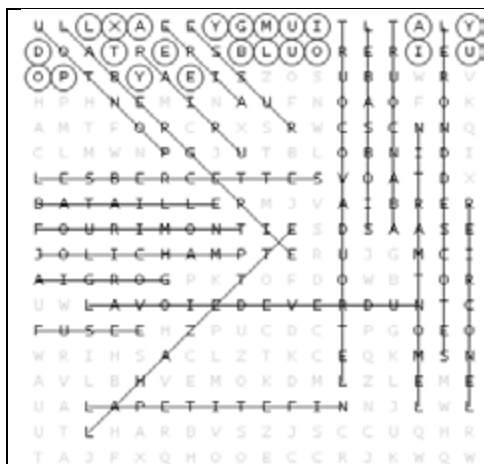
55120 NEUVILLE en ARGONNE
 prame.peinture@laposte.net

Tél: 03 29 87 44 89 - Port: 06 85 64 08 77

Mario BARBERIO: entrepreneur en maçonnerie

Angélique NOBLOT : assistante maternelle. Contact: 07 50 46 79 50

Jérôme PETITPAS : menuiserie générale



Il fallait trouver **LA GUADELOUPE**.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

- 3. LAVOIRS
- 6. ARDENNES
- 8. ABANCOURT
- 10. OBSERVATOIRE
- 13. NEUVILLY
- 14. ROUGEAUX
- 15. AIRE

VERTICALEMENT

- 1. POINCARÉ
- 2. ARGONNE
- 4. CHÂTEAU
- 5. BERCETTES
- 7. GUADELOUPE
- 9. FORÊT
- 11. PAUL
- 12. PIERRE

Quelques objets ou outils utilisés par nos Anciens. Cochez la bonne réponse.

Une charpagne est un panier en osier avec deux passages pour les mains. Une bourguignette est un chevalet en forme de X sur lequel on coupe un morceau de bois. Un buat est un petit récipient d'eau où l'on mettait la pierre à aiguiser la faux.

VÉGÉTAUX : Associez la lettre avec le chiffre correspondant.

A=8 B=4 C=7 D=2 E=6 F=3 G=1 H=5

ANIMAUX : Reliez l'illustration au mot en patois.

Le marcaw : Le chat.	La gaille : La chèvre	La pouille : La poule	L'ouille : L'oie
----------------------	-----------------------	-----------------------	------------------

Traduction du texte.

Aujourd'hui, ça ne va pas et j'ai bien du mal. Je me suis arrêté parce que je suis très fatigué. En plus, je j'ai avalé de travers en goûtant et j'ai failli m'étrangler. Je suis si fatigué que je chancèle et encore pire, j'ai mal aux dents et il pleut. Je vais au lit. Bonne nuit.

Neuvilly utile

Mairie

Horaires d'ouverture de la mairie :

- chaque mardi de 9h00 à 17h00
- chaque vendredi de 9h00 à 16h00

Ouverture au public :

- chaque mardi de 10h00 à 12h00
- chaque vendredi de 14h00 à 16h00

Téléphone : 03 29 88 45 18 Courriel : mairie.neuvilly55120@gmail.com

Site internet : www.neuvilly-en-argonne.fr

Médecins généralistes à Clermont

Dr GONNAND, Dr BOUAB, Dr LEKHOUADA Tél : 03 29 87 41 12

Aide à la personne

L'ADMR de Clermont en Argonne Tél : 03 29 88 43 44

Portage de repas Tél : 03 29 88 44 88 ou 06 14 78 18 90

ilcg.centre.argonne@orange.fr

Nouveau jour de ramassage des ordures ménagères :

À compter du 1^{er} janvier, les bacs jaunes (semaines impaires) et bacs gris (semaines paires) seront ramassés le vendredi au lieu du lundi (samedi si jour férié).

Tri sélectif :

Pensez à télécharger l'appli SMET au tri qui vous indiquera si tel ou tel déchet doit être mis dans le sac jaune. L'application MAELIS vous informera sur les services de la CODECOM et des collectivités locales du secteur.

Horaires d'utilisation d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore :

- Du lundi au vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Le dimanche : de 10h00 à 12h00

Tarifs de la salle des fêtes (au 01/12/2024) : 40 euros /jour + 22cts/kwh. Sur le site internet de la commune, un calendrier vous indique les réservations de la salle.

Particuliers : avoir un chat, quelques règles

Tout propriétaire de chat est dans l'obligation de le faire identifier par puce électronique ou tatouage. L'identification doit être effectuée avant l'âge de 7 mois et permet d'être inscrit au fichier national d'identification des carnivores domestiques (LCAD). Bien que cela ne soit pas une obligation, la stérilisation est vivement recommandée. C'est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal.

Chat errant : chat qui divague et qui n'a pas de propriétaire.

Chat libre : chat errant qui a été capturé, stérilisé et identifié au nom de sa commune de résidence.

- *A-t-on le droit de nourrir les chats dans la rue ?*

Il est interdit d'attirer ou de nourrir systématiquement ou de façon habituelle des animaux, notamment les chats errants, quand cette pratique est une cause d'insalubrité.

Communication : Qu'elles concernent le site internet ou ce bulletin municipal « le Coq Doré », n'hésitez pas à nous donner vos impressions par le biais de la boîte à idées par exemple.



Cette année a eu lieu le premier concours de dessins de Noël, ouvert à tous les âges. À l'heure où nous imprimions ce premier numéro du « Coq Doré », le jury ne s'était pas réuni pour désigner les vainqueurs. Félicitations à tous les participants et joyeux Noël !



Sibylle JOLY, 10 ans



Romane RAUSSIN, 13 ans



Clément CUIRANA, 7 ans



Jacqueline BRIXON, retraitée



Gabin COLLET, 9 ans

Très bonnes fêtes de fin d'année !!

